



M. Chapuis s'attaque à la CGT et voudrait sacrifier les intérêts du personnel sur l'autel de la rentabilité !

Depuis plusieurs mois, M. Chapuis a mis en place une réelle stratégie ayant pour objectif de réduire l'influence de la CGT dans l'entreprise afin de remettre en cause la majorité actuelle lors des prochaines élections professionnelles.

Alors que le gouvernement prône le dialogue social dans les entreprises pour garantir une meilleure performance, M. Chapuis veut régner en maître absolu chez lui et ne supporte pas qu'une organisation syndicale telle que la CGT exerce au sein de Canon France un contre-pouvoir susceptible de remettre en cause sa politique de rigueur.

Il est clair que M. Chapuis n'a pas « digéré » que les actions menées par la CGT en 2015 aient permis de remettre en cause son projet Kaizen qui visait à fermer la quasi-totalité des agences de province. Il voulait obliger les salariés à travailler de leur domicile sans aucune contrepartie, notre acharnement a permis le maintien de sites permanents en province.

Il en est de même pour le projet Academy, qui prévoyait la prise en compte des critères comportementaux dans le cadre de l'Évaluation Annuelle et qui finalement a dû être abandonné par la Direction grâce à nos actions.



La fin justifie les moyens...

Pour discréditer la CGT dans l'Entreprise tous les moyens sont bons. La DRH, représentée par M. Pailhoux et Mme Ferretti, est mandatée pour mener cette offensive. Ils ont commencé par remettre en cause l'accord régissant le fonctionnement des instances et par voie de conséquence l'essentiel des moyens qui permettaient aux représentants du personnel d'assumer leur mission d'information et de défense des intérêts du personnel. *(remise en cause des heures d'informations syndicales durant le temps de travail, usage restreint de la messagerie interne pour la communication syndicale, restrictions budgétaires, etc.)*

Dans le registre des tentatives d'intimidation la DRH n'a pas hésité, lors de la distribution d'un compte rendu des Délégués du Personnel sur le site Canon de Montévrain, à envoyer un huissier pour intimider vos élus...

De même, alors que les états financiers du C.E. font l'objet depuis 30 ans d'un contrôle annuel par un cabinet d'expert-comptable et qu'ils sont approuvés chaque année par les membres du Comité, Mme Ferretti fait le forcing pour imposer un audit supplémentaire. En effet, sous prétexte de « *protection des intérêts des salariés de Canon France* » la DRH souhaiterait faire intervenir un cabinet d'audit à sa botte pour éplucher toute l'activité du Comité d'Entreprise au niveau comptable, gestion, administration et activités. On croit rêver !

N'ayant rien de concret à reprocher aux membres du bureau du Comité, Mme Ferretti espère ainsi trouver des éléments qui seraient de nature à discréditer les élus CGT au C.E., juste avant les élections professionnelles...

Autre tentative désespérée de discréditer la CGT, **la Direction vient de contester les résultats des élections qui ont eu lieu dans notre filiale CFBS**, et dont la CGT est ressortie majoritaire. La Direction s'est empressée, à l'issue de la proclamation des résultats, de saisir le Tribunal d'Instance pour demander l'annulation des élections...

Malheureusement pour M. Chapuis, le Tribunal vient confirmer la régularité de la procédure électorale et a condamné CANON à payer des dommages à la CGT !

Ces attaques ciblées à l'encontre des élus CGT, constituent une remise en cause de la légitimité que nous avons obtenue lors des précédentes élections **et témoignent d'un déni de démocratie de la part de nos dirigeants.**

Vous avez dit Dialogue Social ?

Dans sa dernière communication adressée à tout le personnel la Direction se félicitait, selon ses termes, « d'un dialogue social riche et en voie d'amélioration chez Canon France » suite à la signature d'accords d'Entreprise par la CFDT et la CFE-CGC.

Concernant ces accords (égalité hommes / femmes, génération, GEPP), la Direction oublie d'indiquer la position de la CGT ! **Ces accords sont fallacieux et ils ne prennent pas suffisamment en compte les préoccupations et les intérêts du personnel.** La Direction est arrivée à se dédouaner des obligations légales en ne proposant que quelques mesurette qui ne constituent en rien des avancées sociales pour le personnel. (c.f. site internet : cgtcanon.com, rubrique « l'info au quotidien »).



Nous ne sommes pas dupes de cette démarche de la direction qui vise à promouvoir les autres centrales syndicales quand cela l'intéresse, alors que parallèlement elle préfère convier des salariés « triés sur le volet » pour aborder des sujets qui relèvent normalement des représentants du personnel (déménagement du siège, etc.).

La politique sociale d'une entreprise s'apprécie sur les actes et non pas à travers les discours !

Depuis son arrivée, M. Chapuis a imposé une politique de rigueur salariale, refusé d'attribuer 13,5 mois de salaire au personnel ex-OCE, refusé de mettre en place une véritable politique de Gestion Prévisionnelle des Parcours Professionnels et un Plan de Prévention des Risques Professionnels. Alors qu'il se présente en véritable « communicant », il tente d'étouffer la communication syndicale et celle du Comité d'Entreprise, quitte à entraver le fonctionnement de cette instance et à léser le personnel par voie de conséquence.

Seule l'action syndicale peut permettre la prise en compte de vos intérêts.

Pour la CGT, la démarche de M. Chapuis est tout à fait claire et en adéquation avec sa mission qui est de **défendre les intérêts des actionnaires au détriment de ceux des salariés.**

M. Chapuis n'accepte pas qu'une organisation syndicale exerce ses prérogatives et obtienne des avancées sociales pour le personnel car cela impute ses résultats, ses bénéfices et les dividendes reversés aux actionnaires.

Pour la Direction, face à une conjoncture économique tendue, **la recherche de rentabilité maximum est devenue le leitmotiv.** Or, vouloir amoindrir la capacité d'intervention des instances, c'est vouloir avoir les mains libres pour imposer une politique de rigueur, une dégradation des conditions de travail et des réductions d'effectifs.

Dans cet environnement conflictuel voulu par M. Chapuis, la CGT, forte de la confiance que nous accorde le personnel depuis 30 ans, est plus que jamais déterminée à mener sa mission et à faire valoir ses prérogatives.

Nous appelons les salariés à la vigilance et les invitons à soutenir nos initiatives et nos actions pour la défense de leurs intérêts, ce qui demeure notre seul objectif.



Je pense à MON AVENIR
J'INVESTIS POUR MON EMPLOI
Je rejoins la CGT